

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 13 JUIN 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, LASSERRE, PINATEL ; MM. BROUCARET, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme BUTORI ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, IBARBOURE, MATON

POUVOIRS : Mme BUTORI à M. BROUCARET, M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY, M. ETCHEVERRY à Mme CASTEL, M. IBARBOURE à Mme ECHEVERRIA, M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mes chers Collègues,

Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **3 avril 2023 : CONTRAT D'OUVERTURE DE CREDIT AVEC LE CREDIT MUTUEL**
Pour financer le manque de trésorerie momentané de la Régie Autonome – Conservatoire Maurice Ravel, il a été signé auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Midi-Atlantique une convention d'ouverture de crédit de TROIS CENT MILLE EUROS aux conditions suivantes :

- Montant de la réservation : 300 000 €,
- Durée : du 15 avril 2023 au 30 novembre 2023,
- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois + 0,65 %,
- Remboursement des intérêts : trimestriellement,
- Commission de non-utilisation : 0,10 %,
- Commission : 300,00 €

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président
Anton CURUTCHARRY



➤ **4 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE LA SALLE SAINT BERNARD**

Dans le cadre du programme d'actions éducatives pour les collégiens 2022-2023 (PDEAC), l'orchestre a fait une séance pédagogique au collège La Salle Saint Bernard. En contrepartie, celui-ci s'est engagé à verser la somme de 533,75 euros TTC au conservatoire.

➤ **4 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BIDART**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville de Bidart et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « *La Famille Bach Père et Fils – Ensemble Hegoa* » qui s'est tenu le vendredi 12 mai 2023, à l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, à Bidart, à 20h.

➤ **4 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BARDOS**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la ville de Bardos et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert, « *La Famille Bach Père et Fils – Ensemble Hegoa* » qui s'est tenu le vendredi 26 mai 2023, à l'Eglise Notre-Dame du chemin de Saint-Jacques, à Bardos, à 20h.

➤ **4 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HENDAYE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il est établi un protocole d'accord entre la ville d'Hendaye et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert, « *Immersion électroacoustiques* » qui se tiendra le samedi 22 avril 2023, aux Halles Gaztelu, à Hendaye, à 20h.

➤ **4 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES CHŒURS DE L'ORBCB**

Afin de permettre à l'association du chœur de poursuivre le développement de ses activités parallèlement aux événements du Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre les partenaires, autour de différents projets sur l'année scolaire 2022/2023 : les 2 concerts « De Gaieté de chœur » de la saison de l'orchestre, les 2 concerts « Stabat Mater » de Haydn de la saison de l'orchestre et le concert que l'association donnera le jeudi 29 juin 2023 à l'auditorium Grenet à Bayonne.

➤ **27 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT PEE SUR NIVELLE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il est établi un protocole d'accord entre la ville de Saint-Pée-sur-Nivelle et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « *Musique populaire d'Europe de l'Est – Ensemble Goxoan* » qui se tiendra le vendredi 16 juin 2023, à l'Espace culturel Larreko, à Saint-Pée-sur-Nivelle, à 20h.

➤ **27 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BAYONNE**

Afin de renforcer les liens entre la Ville de Bayonne et l'Orchestre du Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre les partenaires, autour d'un projet de concert, « *Stabat Mater Haydn* » de Joseph Haydn, qui s'est tenu le samedi 29 avril 2023, à l'église Sainte-Croix de Bayonne, à 20h30.

➤ **27 avril 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT ECRITURE JEUNESSE**

Afin de développer le lien entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la Compagnie « Les petits papiers » et le Conservatoire Maurice Ravel, il a été établi un protocole d'accord entre les partenaires autour du projet « Un Noël presque parfait », dans un cadre pédagogique, durant l'année scolaire 2022/2023.

➤ **2 mai 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DE BIARRITZ**

Afin de permettre la coopération entre la bibliothèque municipale de Biarritz et le Conservatoire qui permettra aux élèves du site du Conservatoire Maurice Ravel de Biarritz, de se produire hors les murs de l'établissement et de jouir du hall d'accueil de la Médiathèque de Biarritz, il est établi un protocole d'accord entre les partenaires autour d'un concert, qui se tiendra le jeudi 6 avril 2023.

➤ **2 mai 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE 0 ET L'ESAPB**

Dans le cadre de leurs missions respectives, les parties ont mis en œuvre entre le 19 avril et le 1er mai 2023 un ensemble d'actions artistiques et culturelles, articulées autour de la présence du compositeur Tristan Perich. Ces actions ont pris différentes formes : concerts, séances d'écoute, conférences, ateliers, master classes etc. Le Conservatoire a participé au transport de l'artiste, Tristan Perich à hauteur de 318,75 €. Il a pris en charge la rémunération de l'artiste pour la conférence à hauteur de 750 € coûts employeur compris et ses frais de bouche pour la journée du 25 avril 2023 à hauteur de 19,40€.

➤ **4 mai 2023 : CONTRAT DE CESSION AVEC L'ENSEMBLE 0**

Dans le cadre de 2 concerts donnés, il a été signé un contrat avec le producteur de l'Ensemble 0. En contrepartie, le conservatoire s'est engagé à verser la somme de 3 500 € pour la prestation et 593,35 € pour les frais de bouche et de transport.

➤ **16 mai 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'HOPITAL DE JOUR DU CHCB**

Dans le cadre de la convention cadre qui unie le conservatoire à l'Hôpital de Bayonne, celui-ci a souhaité faire découvrir le Conservatoire et son offre artistique à un groupe d'adolescents accueillis régulièrement au sein de son atelier musique de l'hôpital de jour. Il a donc été signé une convention pour organiser une visite du Conservatoire et la découverte de deux instruments de musique durant 2 jours lors d'une rencontre avec deux professeurs et l'écoute d'un cours musical dispensé à des élèves.

➤ **23 mai 2023 : CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CULTURELLE DU MUSEE JUIF DE BAYONNE**

Afin de valoriser les lieux emblématiques de la ville de Bayonne par un programme musical adapté, il a été établi un protocole d'accord entre les partenaires, autour d'un projet de concert, « *Musique Populaire d'Europe de l'Est* » par l'ensemble Goxoan, qui s'est tenu le jeudi 1^{er} juin 2023, à la Synagogue de Bayonne, à 20h00.

➤ **5 juin 2023 : CONVENTION DE FORMATION TSEM AUTISME**

Il a été signé une convention avec un organisme de formation pour que 15 agents du conservatoire suivent une formation de 3 jours début juillet sur l'enseignement musical et artistique aux élèves en situation de handicap et savoir leur proposer des outils ludiques adaptés aux TSA. En contrepartie, le conservatoire s'est engagé à verser la somme de 4 230 € pour la formation, le déplacement et les frais d'hébergement et de nourriture de la formatrice

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 064-200087567-20230613-CA20230613_02-DE